M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée
Au capital de 60.000 euros
Siège Social sis à TULLINS (38210)
32, Avenue du Vercors

833 809 023 R.C.S. GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JANVIER 2026

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 323.916,90 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice		323.916,90 €
Affectation		
Au compte « Autres réserves »	323.916,90 €	
Totaux	**323.916,90 €**	**323.916,90 €**

Pour copie certifiée conforme,
Le Président



M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée
Au capital de 60.000 euros
Siège Social sis à TULLINS (38210)
32, Avenue du Vercors

833 809 023 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

Copie certifiée conforme
Le Président



SAS M.L.E. ENTREPRISE
38210 TULLINS

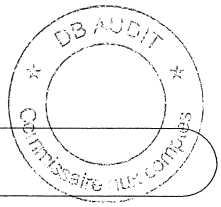
DB AUDIT
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 095 939.84		1 095 939.84	895 942.01	199 997.83	22.32
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				10 000.00	10 000.00-	100.00-
	Total II	1 095 939.84		1 095 939.84	905 942.01	189 997.83	20.97
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	485 542.34		485 542.34	448 890.07	36 652.27	8.17
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 030 839.15		1 030 839.15	1 125 183.41	94 344.26-	8.38-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 516 381.49		1 516 381.49	1 574 073.48	57 691.99-	3.67-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 612 321.33		2 612 321.33	2 480 015.49	132 305.84	5.33

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SAS M.L.E. ENTREPRISE
38210 TULLINS



BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 60 000)	60 000.00	60 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	6 000.00	6 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 220 263.43	1 978 286.07	241 977.36	12.23
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	323 916.90	355 977.36	32 060.46-	9.01-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 610 180.33	2 400 263.43	209 916.90	8.75
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		57 228.72	57 228.72-	100.00-
	Concours bancaires courants	4.00	19.34	15.34-	79.32-
	Emprunts et dettes financières diverses		15 000.00	15 000.00-	100.00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 782.00	1 752.00	30.00	1.71
	Dettes fiscales et sociales	355.00	5 752.00	5 397.00-	93.83-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 141.00	79 752.06	77 611.06-	97.32-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 612 321.33	2 480 015.49	132 305.84	5.33
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 141.00	79 752.06		

SAS M.L.E. ENTREPRISE
38210 TULLINS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			12 392.83	7 400.47	4 992.36	67.46
Impôts, taxes et versements assimilés			355.00		355.00	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			12 747.83	7 400.47	5 347.36	72.26
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			12 747.83-	7 400.47-	5 347.36-	72.26-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

DB AUDIT
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	318 600.00	340 400.00	21 800.00-	6.40-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 049.27	30 805.14	8 755.87-	28.42-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	340 649.27	371 205.14	30 555.87-	8.23-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	235.54	2 075.31	1 839.77-	88.65-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	235.54	2 075.31	1 839.77-	88.65-
2. Résultat financier (V-VI)	340 413.73	369 129.83	28 716.10-	7.78-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	327 665.90	361 729.36	34 063.46-	9.42-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 000.00		10 000.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	10 000.00		10 000.00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 000.00		10 000.00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	10 000.00		10 000.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 749.00	5 752.00	2 003.00-	34.82-
Total des produits (I+III+V+VII)	350 649.27	371 205.14	20 555.87-	5.54-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 732.37	15 227.78	11 504.59	75.55
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	323 916.90	355 977.36	32 060.46-	9.01-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 612 321.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 323 916.90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Souscription d'actions dans la SAS MIMO DETECT à hauteur de 7.39 % du capital en date du 28 avril 2025.

Dimuntion progressive du pourcentage de détention du capital dans la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION suite à l'attribution d'actions gratuites à un salarié sur une période de cinq ans.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	895 942		199 998
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
TOTAL	905 942		199 998
TOTAL GENERAL	905 942		199 998

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 095 940	
Prêts, autres immobilisations financières		10 000		
TOTAL		10 000	1 095 940	
TOTAL GENERAL		10 000	1 095 940	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	2 003	2 003	
Groupe et associés	475 686	475 686	
Débiteurs divers	7 853	7 853	
TOTAL	485 542	485 542	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4	4		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 782	1 782		
Autres impôts taxes et assimilés	355	355		
TOTAL	2 141	2 141		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 583			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	6 000			6 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 853
Total	7 853

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 320
Dettes fiscales et sociales	355
Total	1 679

DB AUDIT
Cabinet d'expertise des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

- Nantissement de 2128 actions de la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION

Engagements reçus

Convention de blocage de compte courant d'associé d'un montant de 76 500 €

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- PRISM'ENERGIE	76 280	100.00	16 236
- BATTAGLINO DECONSTRUCTION	1 004 406	96.05	334 481
- SPACE JAM	5 122	51.00	12 314
- 2 MO ENERGIES	628 951	51.00	310 828
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			
- Filiales non reprises en A			
- françaises	16 124	12	2 216

DB AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale DAUPHINE-SAVOIE

M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros

32 Avenue du Vercors

38210 TULLINS

833 809 023 RCS GRENOBLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

DB AUDIT
1 Place Firmin Gautier 38000 GRENOBLE
Mail : Commissariat@db-audit.fr / Tel : 06.07.78.05.51
SAS au capital de 2.000 euros SIRET : 520 163 379 00040 – APE 6920Z

commissaire aux comptes

M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée

32 avenue du Vercors

38210 TULLINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société M.L.E. ENTREPRISE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère

approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
  S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 22 janvier 2026

Le Commissaire aux Comptes

DB AUDIT

Bertrand SIEFERT



SAS M.L.E. ENTREPRISE
38210 TULLINS

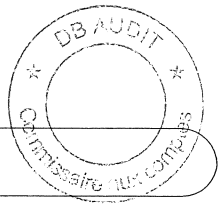
DB AUDIT
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 095 939.84		1 095 939.84	895 942.01	199 997.83	22.32
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				10 000.00	10 000.00-	100.00-
	Total II	1 095 939.84		1 095 939.84	905 942.01	189 997.83	20.97
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	485 542.34		485 542.34	448 890.07	36 652.27	8.17
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 030 839.15		1 030 839.15	1 125 183.41	94 344.26-	8.38-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 516 381.49		1 516 381.49	1 574 073.48	57 691.99-	3.67-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 612 321.33		2 612 321.33	2 480 015.49	132 305.84	5.33

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SAS M.L.E. ENTREPRISE
38210 TULLINS



BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 60 000)	60 000.00	60 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	6 000.00	6 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 220 263.43	1 978 286.07	241 977.36	12.23
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	323 916.90	355 977.36	32 060.46-	9.01-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 610 180.33	2 400 263.43	209 916.90	8.75
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		57 228.72	57 228.72-	100.00-
	Concours bancaires courants	4.00	19.34	15.34-	79.32-
	Emprunts et dettes financières diverses		15 000.00	15 000.00-	100.00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 782.00	1 752.00	30.00	1.71
	Dettes fiscales et sociales	355.00	5 752.00	5 397.00-	93.83-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 141.00	79 752.06	77 611.06-	97.32-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 612 321.33	2 480 015.49	132 305.84	5.33
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 141.00	79 752.06		

SAS M.L.E. ENTREPRISE
38210 TULLINS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			12 392.83	7 400.47	4 992.36	67.46
Impôts, taxes et versements assimilés			355.00		355.00	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			12 747.83	7 400.47	5 347.36	72.26
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			12 747.83-	7 400.47-	5 347.36-	72.26-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

DB AUDIT
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	318 600.00	340 400.00	21 800.00-	6.40-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 049.27	30 805.14	8 755.87-	28.42-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	340 649.27	371 205.14	30 555.87-	8.23-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	235.54	2 075.31	1 839.77-	88.65-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	235.54	2 075.31	1 839.77-	88.65-
2. Résultat financier (V-VI)	340 413.73	369 129.83	28 716.10-	7.78-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	327 665.90	361 729.36	34 063.46-	9.42-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 000.00		10 000.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	10 000.00		10 000.00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 000.00		10 000.00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	10 000.00		10 000.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 749.00	5 752.00	2 003.00-	34.82-
Total des produits (I+III+V+VII)	350 649.27	371 205.14	20 555.87-	5.54-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 732.37	15 227.78	11 504.59	75.55
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	323 916.90	355 977.36	32 060.46-	9.01-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 612 321.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 323 916.90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Souscription d'actions dans la SAS MIMO DETECT à hauteur de 7.39 % du capital en date du 28 avril 2025.

Dimuntion progressive du pourcentage de détention du capital dans la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION suite à l'attribution d'actions gratuites à un salarié sur une période de cinq ans.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	895 942		199 998
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
TOTAL	905 942		199 998
TOTAL GENERAL	905 942		199 998

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 095 940	
Prêts, autres immobilisations financières		10 000		
TOTAL		10 000	1 095 940	
TOTAL GENERAL		10 000	1 095 940	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	2 003	2 003	
Groupe et associés	475 686	475 686	
Débiteurs divers	7 853	7 853	
TOTAL	485 542	485 542	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4	4		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 782	1 782		
Autres impôts taxes et assimilés	355	355		
TOTAL	2 141	2 141		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 583			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	6 000			6 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 853
Total	7 853

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 320
Dettes fiscales et sociales	355
Total	1 679

DB AUDIT
Cabinet d'expertise des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

- Nantissement de 2128 actions de la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION

Engagements reçus

Convention de blocage de compte courant d'associé d'un montant de 76 500 €

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- PRISM'ENERGIE	76 280	100.00	16 236
- BATTAGLINO DECONSTRUCTION	1 004 406	96.05	334 481
- SPACE JAM	5 122	51.00	12 314
- 2 MO ENERGIES	628 951	51.00	310 828
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			
- Filiales non reprises en A			
- françaises	16 124	12	2 216